

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Clermont Auvergne - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais/Allemand

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Clermont Auvergne - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais/Allemand (7635)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais /Allemand (7635)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	97	86	86	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais /Allemand (7635)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	65	58	58	8	72,7 %
			Masculin	32	28	28	3	27,3 %
			Total	97	86	86	11	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais /Allemand (7635)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	18	14	14	2	20 %
				AB	33	29	29	4	40 %
				B	22	22	22	4	40 %
				TB	9	9	9	0	0 %
				Total	84	76	76	10	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	5	4	4	0	
				AB	4	4	4	0	
				B	1	1	1	0	
				Total	10	9	9	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	1	1	1	100 %
				AB	1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	3	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Clermont Auvergne - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais /Allemand (7635)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	76	70	70	10	90,9 %
			En réorientation	17	13	13	1	9,1 %
			Non scolarisés	4	3	3	0	0 %
			Total	97	86	86	11	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Clermont Auvergne - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais /Allemand (7635)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Prioritairement les notes en français et langues vivantes lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
	Secondairement les notes en mathématiques, sciences économiques et sociales, disciplines scientifiques lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Essentiel
	Expression écrite et qualités rédactionnelles	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
	Raisonnement logique et scientifique	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir	Fiche Avenir	Très important
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet	Scolarité, Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Essentiel
	Motivation et connaissances de la formation	Lettre de motivation, Activités et centres d'intérêt	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...	Activités et centres d'intérêt, Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les dossiers ne démontrant pas une maîtrise suffisante des 2 langues (anglais + allemand) et une véritable connaissance de la formation (lettre de motivation sans adéquation avec la formation) ne sont pas classés.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation est sélective.

La Commission d'Examen des Vœux a ordonné les candidatures.

Elle a identifié des profils auxquels elle a proposé une réponse OUI SI dans l'attente d'une analyse plus spécifique à la rentrée universitaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcourSup avec attention, ainsi que les informations suivantes :

La formation LEA à Clermont-Fd est spécifique et pluridisciplinaire : elle comprend non seulement l'étude et la maîtrise de 2 langues étrangères mais aussi l'enseignement d'autres disciplines dites d'application, comme le droit, l'économie, les outils de gestion, les outils numériques, le management, la finance ou le marketing.

2 langues sont étudiées à égalité : l'anglais, langue obligatoire (avec une très bonne maîtrise), à laquelle s'ajoute une 2ème langue, au choix parmi :

- Débutant : arabe, chinois, portugais, russe
- Non débutant : allemand, chinois, espagnol, italien, portugais, russe.

La maîtrise de la langue française est obligatoire : il n'y a pas de cours de Français Langue Etrangère.

Des informations détaillées sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://y.uca.fr/licence-LEA>

Signature :

Mathias BERNARD,
Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne